CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°31_CC_2022_CCDS

PORTANT APPROBATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA CCDS ET DE SES COMMUNES MEMBRES

Séance du 6 avril 2022

Date de convocation : 30 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux et le six avril à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations de la ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Céline RÉGIS, Véronique JACARIA, Françoise BRUNO FREDOC, André Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Pierre Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Annick ANDRÉ, Eliette BEAUFORT, Sylvio BOCAGE, Rosange CARENE, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT, Patrick COSSET, Loriane DECHESNE, Francine GANE, Jean-Raymond HORTH, Johanna HORTH, Alex MADELEINE, Michelle ORIZONO HORTH, Martine PAPAIX, Davy RIMANE, Céline ZULEMARO,

Absents excusés ayant donné procuration :

Michel-Ange JEREMIE à Lauric SOPHIE,
Fidélia BOCAGE à Sylvio BOCAGE,
Jean-Etienne ANTOINETTE à Francine GANE,
Diana JAMES à Céline REGIS,
Frédéric LLADERES à Martine PAPAIX,
Jean-Robert CHOCHO à Rodolphe HORTH,
Célia TARQUIN à Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT,

Absents excusés :

Yves VANG, Candida MARTINEZ,

Absent non excusé :

Alain YANG.

A été nommée Secrétaire de séance **Madame Annick ANDRE.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« **L'article L. 5211-39-1 du CGCT** prévoit la possibilité pour un EPCI d'élaborer un schéma de mutualisation des services, selon les termes suivants :

« Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement. ».

Ce même article prévoit que « Chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant.».

Dans ce cadre, la Communauté de communes des Savanes a entrepris l'élaboration de son schéma de mutualisation, résultat d'une réflexion commune menée avec l'entièreté du bloc communal au cours de l'année 2021.

Les conclusions de cette réflexion amènent les communes et l'EPCI à ne pas mettre en place de manière immédiate de nouvelles mutualisations sur le territoire. En effet, si le principe d'une réflexion future a été acté, le moment n'est pas jugé opportun en l'état actuel.

Cependant, le schéma de mutualisation permet d'acter les mutualisations internes à la CCDS (service RH et Finances à disposition de l'Office de tourisme et du CIASS, et de proposer une réflexion à venir sur de nouveaux transferts de compétences.

Aussi, je vous demande de bien vouloir vous prononcer quant à :

- L'approbation du schéma dans les termes ci-dessus et en annexes proposés
- La transmission de ce schéma aux communes membres pour information. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 29 mars 2022 ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de son rapport à Monsieur le Président.

ARTICLE 2 : N'APPROUVE PAS la mise en œuvre du schéma de mutualisation entre la CCDS et les communes membres comme précisée dans les conclusions du rapport.

ARTICLE 3 : PREVOIT la transmission de ce schéma aux communes membres pour information.

ARTICLE 5 : AUTORISE le Président à **SIGNER** tous les actes afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Cayenne.

VOTE :
Nombre de conseillers en exercice : 35
Quorum : 18
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de procurations : 07
Nombre de votants : 32
Pour : 00
Contre : 31
Abstention(s) : 01

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 6 avril 2022.

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,

François RINGUET

e-legalite.com
Transfert légal inter-administrations

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Communauté de Communes des Savanes

Utilisateur : FALGAYRETTES

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	*Transmission d'actes*
Nature de l'acte:	*Déliberations*
Numéro de l'acte:	*31_CC_2022_CCDS*
Date de la décision:	*2022-04-06 00:00:00+02*
Objet:	*APPROBATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA CCDS ET DE SES COMMUNES MEMBRES*
Classification matières/sous-matières:	*5.7*
Identifiant unique:	*973-200027548-20220406-31_CC_2022_CCDS-DE*

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
973-200027548-20220406-31_CC_2022_CCDS-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*1042*
nom original:		
DELIBERATION N°31CC2022CCDS APPROBATION SCHEMA DE MUTUALISATION CCDS.pdf	*application/pdf*	*7365422*
nom de métier:		
99_DE-973-200027548-20220406-31_CC_2022_CCDS-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*7365422*
nom original:		
Schéma de mutualisation CCDS.pdf	*application/pdf*	*342651*
nom de métier:		
99_DE-973-200027548-20220406-31_CC_2022_CCDS-DE-1-1_2.pdf	*application/pdf*	*342651*

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	*14 avril 2022 à 15h45min06s*	*Dépôt initial*
En attente de transmission	*14 avril 2022 à 15h50min03s*	*Accepte par le TdT : validation OK*
Transmis	*14 avril 2022 à 15h50min20s*	*Transmis au MIAT*
Acquittement reçu	*14 avril 2022 à 15h55min57s*	*Recu par le MIAT le 2022-04-14*